



FORMATION SCOLAIRE Niveau VI Post 5^{ème}

MFR d'AIGREFEUILLE

54 avenue de Nantes
44140 AIGREFEUILLE S/ Maine
Tél. : 02 40 06 61 30
mfr.aigrefeuille@mfr.asso.fr



4^{ème} et 3^{ème} par alternance Classes d'Orientation

Réussir son orientation quel que soit le métier choisi (Agriculture, Nature, Végétaux, Bois, Mécanique, Commerce, Electricité, ...)

→ OBJECTIFS

- Construire un projet professionnel en découvrant le monde de l'entreprise grâce à l'alternance.
- Développer des acquis scolaires pour poursuivre des études vers une seconde professionnelle ou générale, vers un CAPA ou un BEPA ou Préparer le Diplôme National du Brevet.
- Acquérir progressivement des responsabilités.
- Permettre la valorisation et la réussite du jeune.

→ DUREE

- Cycle complet sur deux années par ALTERNANCE avec possibilité de bourses d'étude nationale du Ministère de l'Agriculture.
- Un temps plein de formation selon un rythme approprié : une ou deux semaines en centre/2 semaines en stage professionnel
- **16 semaines à la MFR, 21 semaines de stage dans une ou plusieurs entreprises.**

→ CONTENU

- **Enseignement général :**
Français, Mathématiques, Histoire - Géographie - Education Civique, Biologie, Physique-Chimie, Education à la Santé et la Sexualité, Education du Consommateur, Education Socio-Culturelle, Education Physique et Sportive, Ecologie.
- **Enseignement professionnel :**
Education Familiale et Sociale, Découverte de la vie professionnelle et les métiers, Thèmes d'étude hebdomadaire, Informatique, Visites en entreprise ou structure, Voyages d'études, B2I.
- **Formation en entreprise :**
Participation aux travaux de l'entreprise, réalisation d'études permettant une liaison permanente entre les cours et les activités professionnelles.
- **Stages :**
Se déroulent dans une ou plusieurs entreprises, ce qui permet aux jeunes de découvrir des métiers, de faire un choix et de confirmer l'orientation après la 3^{ème}. Ces stages offrent aux jeunes la possibilité d'effectuer des périodes d'essai d'apprentissage et d'obtenir un contrat d'apprentissage pour la poursuite d'étude.

→ ADMISSION

- Après une classe de 5^{ème} pour rentrer en 4^{ème} par alternance.
- Après une classe de 4^{ème} pour rentrer en 3^{ème} par alternance.
- Avoir 14 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée.
- Entretien avec le jeune et sa famille.

→ VALIDATION

- A la fin de l'année scolaire de 3^{ème}, les jeunes passent le Diplôme National du Brevet, délivré par le Ministère de l'Education Nationale.

→ DEBOUCHES

- La poursuite des études peut se faire soit en apprentissage, soit sous statut scolaire (alternance ou temps plein en lycée professionnel).

RÉUSSIR
autrement

Les Formations dynamisantes par alternance